

ACHATS PUBLICS DURABLES : COLLECTIVITÉS, PASSEZ À L'ACTION ! UN GUICHET VERT ET UN RÉSEAU MÉTIER EN RÉGION

Convaincue que la commande publique est un levier majeur de développement économique durable, de préservation de la biodiversité et de transition écologique, l'ARBE, appuyée par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et la Région Sud, accompagne les collectivités à travers « **le guichet vert** » et **le réseau régional de professionnels de la commande publique**.

POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE POLITIQUE D'ACHATS DURABLES ?



Pour montrer l'exemple en requestionnant ses besoins en tant qu'acheteur public tout en s'interrogeant sur l'existence de solutions plus durables et en revisitant ses pratiques d'achat et d'utilisation



Pour être en adéquation avec sa politique de transition écologique en profitant de toutes les opportunités offertes par le code de la commande publique sur la prise en compte du développement durable (définition des besoins, rédaction des cahiers des charges, critères de sélection etc.)



Pour contribuer aux défis environnementaux de demain

COMMENT SE LANCER ? DEUX OUTILS À VOTRE DISPOSITION :

> LE RÉSEAU RÉGIONAL DES ACHATS DURABLES

L'ARBE relance le réseau régional de la commande publique et développement durable qu'elle a animé pendant plus de 10 ans jusqu'en 2018. **Inscrivez-vous pour participer à la dynamique !**

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?



Bénéficier de conseils pour intégrer des considérations environnementales dans vos achats en ayant un premier niveau d'informations grâce notamment au guichet vert



Partager sa dynamique « Achats durables » avec d'autres territoires



Participer à des temps d'information et de sensibilisation



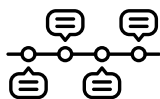
Avoir à disposition des outils d'accompagnement adaptés
Espace Ressources /
Informations sur des actualités /
Exemples de pièces de marché



> LE GUICHET VERT EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : UN SERVICE GRATUIT DE CONSEIL ENVIRONNEMENTAL DE PREMIER NIVEAU

Le guichet vert permet aux acteurs soumis au code de la commande publique de bénéficier de conseils afin d'intégrer des considérations environnementales dans leurs marchés.

Il répond à l'objectif n°1 du Plan National pour des Achats Durables (PNAD) : 100 % des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année comprennent au moins une considération environnementale d'ici 2025.



UN SERVICE SIMPLE D'ACCÈS EN 5 ÉTAPES :

1 RESPECTER LA CHARTE D'UTILISATION

Ce qui peut être fourni par le guichet

- ✓ Connaître les obligations
- ✓ Obtenir des guides, ressources et exemples de clauses et de critères
- ✓ Avoir des retours d'expériences
- ✓ Mettre en relation avec d'autres acheteurs publics

Ce qui ne peut pas être fourni par le guichet

- ✗ Un accompagnement personnalisé
- ✗ Une expertise juridique
- ✗ Une aide à la rédaction des pièces du marché
- ✗ Une relecture/correction d'un DCE
- ✗ Une liste exhaustive d'opérateurs économiques qualifiés

2 REMPLIR LE FORMULAIRE EN LIGNE

disponible sur le site de l'ARBE dans la rubrique « Acheter durable »

3 RÉPONSE PAR MAIL

ou par téléphone afin de préciser votre besoin

4 REMPLIR UN QUESTIONNAIRE ADRESSÉ PAR MAIL

afin d'évaluer le conseil dans le but de mesurer l'impact du guichet vert une fois la demande clôturée

5 RÉPONDRE À UN QUESTIONNAIRE 6 MOIS APRÈS LE CONSEIL

afin de savoir si les pistes proposées ont été intégrées dans le marché et alimenter des retours d'expérience

EN SAVOIR +

Retrouvez sur notre site des ressources utiles pour des achats plus durables !

www.arbe-regionsud.org



CONTACT

Déborah Bled, chargée de mission Achats publics durables
d.bled@arbe-regionsud.org
04.42.90.90.48 / 06.61.84.58.65